

# Rapport annuel **2022**



CONSEILS  
DE QUARTIER

## Lac-Saint-Charles



**Rapport annuel**

**2022**

**Conseil de quartier  
de Lac-Saint-Charles**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>MOT DU PRÉSIDENT</b>	<b>2</b>
<b>PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAC SAINT-CHARLES</b>	<b>3</b>
La mission du conseil de quartier	3
La composition du conseil de quartier	3
Le territoire du conseil de quartier	4
<b>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>5</b>
<b>BILAN 2022</b>	<b>5</b>
<b>ACTIVITÉS</b>	<b>5</b>
<b>DOSSIERS ET RÉOLUTIONS</b>	<b>7</b>
Fermeture de l'aire de virée à l'extrémité de la rue du Petit Coteau	7
<b>SÉCURITÉ ET RESPECT DES RÈGLEMENTS</b>	<b>8</b>
<b>INFRASTRUCTURE</b>	<b>8</b>
<b>INVESTISSEMENT INSCRIT AU PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENT (PQI) 2020-2024</b>	<b>12</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE I — ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXE II — TABLEAU DES RÉOLUTIONS</b>	<b>15</b>

## MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles (CQLSC). Ce document dessine un portrait des prises de position et des activités dans lesquelles le CQLSC a été impliqué. Nous désirons que la population du quartier connaisse les dossiers abordés par le CQLSC au cours de l'année 2022.

L'année a été particulièrement difficile dû au départ de notre président et du fait qu'il n'y avait pas assez de membres, ce qui a fait en sorte qu'à certaines occasions, le quorum n'a pas pu être respecté et plusieurs rencontres ont dû être annulées.

Malgré ces difficultés, je tiens à remercier les membres du conseil qui ont continué à prouver leur intérêt dans le bien-être de leur quartier en faisant de leur mieux pour que les suivis des dossiers soient réalisés.

Nous vous rappelons que le conseil de quartier n'est pas un organisme décisionnel. Il a pour mission d'offrir des avis et réflexions sur la vie du quartier à la ville de Québec. Il offre une tribune locale tant au citoyen du quartier qu'au conseiller municipal élu. Le conseil de quartier repose sur l'implication bénévole des citoyens de Lac-Saint-Charles et surtout par la présence de citoyens avisés et aimants de leur quartier. Une chose est certaine : un plus grand achalandage de la population lors de nos rencontres apportera une plus grande richesse et de force collective afin de faire avancer les intérêts des résidents du Lac-Saint-Charles.

J'espère que l'année 2023 apportera une plus grande participation de nos membres et de nos citoyens lors de nos rencontres.

Claudya Tremblay,  
Présidente intérim

## PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAC SAINT-CHARLES

Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles constitue l'un des cinq conseils de quartier formant le territoire de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Les quatre autres étant les conseils de quartier de Châtel et de Loretteville, de Saint-Émile et de Val-Bélair.

Les activités du conseil de quartier sont publiques. Lors de chaque réunion, une période de questions et commentaires est réservée aux citoyennes et citoyens du quartier.

Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions. Les réunions ont lieu le deuxième mercredi du mois à la salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles, 1506, avenue du Lac-Saint-Charles. Les dates des réunions et les sujets traités sont confirmés dans le journal municipal, sur le site Internet de la Ville ([www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca)) sur la page dédiée au conseil de quartier et sur la page Facebook du Conseil de quartier Lac Saint-Charles.

### La mission du conseil de quartier

Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles est un organisme à but non lucratif, créé à la demande de la population et qui représente les citoyennes et citoyens du quartier. Il est inscrit au Registraire des entreprises du Québec sous le numéro 1162983317 depuis le 11 mai 2005.

L'énoncé de mission des conseils de quartier est le suivant :

« Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. »

### La composition du conseil de quartier

Le conseil d'administration (c.a.) du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles s'est composé des personnes suivantes au cours de l'année :

**Tableau 1 Liste des membres du conseil pour l'année 2022**

<b>Membres présents jusqu'à la fin de l'année</b>	
Claudya Tremblay	Présidente-intérim
Pier-Yves Poulin	Vice-Président intérim
Marie-Reine Gauthier	Secrétaire
Alain Anctil	Trésorier
Louis Lafond	Administrateur
Olivier Lambert	Membre Co-opté
Véronique Hunter	Membre Co-opté

**Tableau 2 Liste des membres démissionnaires du conseil pour l'année 2022**

<b>Membre qui ont quitté en cours d'année</b>
Sylvain Vézina

Le *Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier* (R.R.V.Q., chap. F-1) prévoit que le c.a. est composé de 11 personnes et que le quorum est de cinq (5) :

- Huit (8) élus (quatre [4] hommes, quatre [4] femmes) et
- Trois (3) personnes cooptées par les membres du c.a.

La durée des mandats électifs est de deux (2) ans et leur échéance alterne afin d'assurer une certaine continuité. Les personnes cooptées le sont pour un (1) an. Tous les mandats peuvent être renouvelés.

### **Le territoire du conseil de quartier**

Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles a juridiction sur le territoire identifié sur la carte à la Figure 1.



Figure 1 Carte du quartier

---

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le territoire du quartier fait partie du district de Lac-Saint-Charles–Saint-Émile. Le conseiller du district, Monsieur Steeve Verret, est membre d'office du c.a. sans droit de vote.

### BILAN 2022

#### ACTIVITÉS

Les assemblées ordinaires ont habituellement lieu chaque 2<sup>e</sup> mercredi du mois, sauf en période estivale. Elles sont annoncées sur le site Internet de la Ville et sur la page Facebook, ainsi que les séances spéciales, le cas échéant.

Le conseil d'administration a tenu 4 séances au cours de l'exercice 2022. Le conseil se prononce sur des sujets relatifs à la qualité de vie dans le quartier. Les résolutions adoptées se trouvent dans le tableau en annexe II.

Le Conseil de quartier a donné ses recommandations à un projet de modifications au règlement de zonage du conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Les projets de modifications sont généralement présentés par des employés provenant des divers services administratifs ou divisions de la Ville de Québec et, dans certains cas, font l'objet d'une consultation publique. Ces projets de modification ont pour but principal d'apporter certains changements souvent souhaitables au plan de zonage afin de rendre conformes certains usages rendus dérogatoires avec le temps.

#### Rencontres et activités de la Ville

Les membres du conseil ont assisté à plusieurs rencontres et activités données par la Ville de Québec sur différents sujets. Entre autres :

- Travaux trottoir rue des Écoliers
- Stratégie de sécurité routière rue Delage
- Conseil d'arrondissement
- Table de concertation de vélo
- Séance d'information sur la révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier
- Présentation du service 311 aux administrateurs des conseils de quartiers
- Formation pour les nouveaux administrateurs des conseils de quartier
- Formation sur la collecte des résidus alimentaires

#### Projets

Le conseil de quartier a également déposé des demandes de subvention pour des projets prévus pour 2023 et qui seront mis en œuvre par celui-ci. Voici les projets en question:

- Maisons fleuries
- Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière

#### Page Facebook

Nous tentons de garder à jour les informations que nous jugeons importantes. À la fin de l'année 2022, nous comptons 543 abonnés, soit une augmentation d'un peu plus de 15% par rapport à l'année précédente. Toutes les publications sont partagées sur la page « J'habite Lac-St-Charles », qui compte plus

---

de 8000 membres. Cette pratique augmente de beaucoup la visibilité sur les publications. La stratégie de communication sur les réseaux sociaux avec les résidents du quartier est basée sur des publications minimalement mensuelles sur les sujets suivants:

- Annonce des assemblées mensuelles à venir
- Publication de l'ordre du jour
- Confirmation ou annulation lorsque le quorum n'était pas atteint
- Réponse de la ville aux résolutions prises
- Publication du calendrier des assemblées mensuelles à venir



---

## DOSSIERS ET RÉOLUTIONS

Nous faisons ici un résumé des dossiers et résolutions traités en cours d'année. Les sujets sont regroupés selon leurs thématiques générales. C'est donc un historique précis de l'origine, de l'évolution et de la conclusion de chaque sujet abordé durant les séances du Conseil.

### AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

#### **Construction d'un nouveau trottoir sur la rue des Écoliers**

Lors d'une rencontre ci-haut mentionnée, M. Vézina a appris que la Ville a prévu un budget pour la construction d'un trottoir sur la rue des Écoliers (côté ouest) à partir de l'école La Passerelle jusqu'à la rue Jacques-Bédard ainsi que l'aménagement d'une piste cyclable. Les plans et devis sont pratiquement terminés. L'emprise est très large sur la rue des Écoliers, il ne sera pas prévu de projet d'acquisition d'espaces privés.

Il a été prévu de présenter le projet au prochain conseil de quartier. Ce qui n'a pas eu lieu.

***Résolutions en lien avec ce dossier : 20-CA-08***

#### **Fermeture de l'aire de virée à l'extrémité de la rue du Petit Coteau**

Considérant la dangerosité de la situation vécue par la fermeture de l'aire de virée à l'extrémité de la rue du Petit Coteau. Il est résolu par le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles d'appuyer la pétition des résidents de la rue du Petit Coteau dont une copie est jointe en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante et de la transmettre au conseil d'arrondissement pour suivi.

***Résolutions en lien avec ce dossier : 21-CA-17***

***Statut au 31-12-2022: À suivre, en attente d'information par Mme Dussault***

#### **Concernant les excès de vitesse sur la rue Delage**

Pour faire suite à la rencontre du 11 juin dernier avec Mme Mauger et M. Vézina voici un résumé des actions pour la rue Delage:

- Déploiement de l'afficheur de vitesse dans la zone de 30 km/h cet été;
- Mise à niveau des passages piétonniers (ajout de panneaux et de balises centre rue);
- Analyse de faisabilité d'un prolongement du trottoir du côté Sud de Delage;

Nous voulons rappeler que cette année, afin d'accompagner les nouvelles limites de vitesse, la Ville fait une importante campagne de communication et réalise des activités de sensibilisation ainsi que des opérations de contrôle et de surveillance policière. De plus, sachez qu'il est possible pour les conseils de quartiers d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de mobilisation dans leur quartier. Les informations sont disponibles sur la plate-forme.

***Résolutions en lien avec ce dossier : 19-CA-40***

***Statut au 31-12-2022: Deux panneaux d'arrêt seront ajoutés sur la rue Delage en 2023.***

#### **Suivi concernant la proposition de limiter la circulation de transit des véhicules lourds**

À la suite de la rencontre de ce jour [11 juin 2021] avec M. Vézina et Mme Mauger, nous avons présenté

---

le patron de circulation du camionnage dans le secteur. Les observations démontrent que la rue Jacques-Bédard est l'un des axes les moins sollicités par le camionnage (boulevard de la Colline et rue Lepire). Limiter la circulation sur cette artère pourrait avoir comme effet d'augmenter le camionnage et causer d'autres problématiques sur les rues avoisinantes. Nous demeurons vigilants à la situation.

***Résolution en lien avec ce dossier : 20-CA-10***

## **SÉCURITÉ ET RESPECT DES RÈGLEMENTS**

### **Concernant l'utilisation des abords du lac Saint-Charles**

À la rencontre du 8 juin dernier, à la suite d'un commentaire d'un citoyen concernant le non-respect des directives municipales aux abords du lac, il a été résolu de :

- Demander que la clôture soit réparée
- Demander à la Ville de Québec une présence policière afin de faire respecter les règlements aux abords du lac
- Demander que des contraventions soient émises aux contrevenants

***Résolutions en lien avec ce dossier : 2022-CA-14***

***Statut au 31-12-2022: Clos***

## **INFRASTRUCTURE**

### **Embellissement du quartier**

Le conseil a été approché pour participer à un projet pilote avec l'organisme Voisins Solidaires. Bien que l'intérêt pour cette initiative fût très fort, le conseil a dû déclinier l'invitation dû au manque de bénévoles pouvant assurer un suivi adéquat.

***Résolutions en lien avec ce dossier : 19-CA-45***

***Statut au 31-12-2022: Le Conseil de quartier rencontrera différents partenaires en 2023 pour travailler en collaboration avec eux.***

### **Salle de quilles**

Un groupe de citoyens ont pris en charge la gestion de la salle de quille de façon bénévole. Pour permettre l'ouverture de la salle, des travaux ont été effectués par la Ville de Québec. La nouvelle salle de quille a été ouverte officiellement le 14 novembre 2022 et l'événement d'ouverture s'est déroulé le 2 décembre 2022.

***Résolution en lien avec ce dossier : 2019-CA-22***

### **Demande de deux citoyennes concernant l'aménagement d'un parc dans le secteur de la rue Krieghoff**

Deux citoyennes ont déposé une suggestion d'aménagement d'un parc dans le secteur Krieghoff. Toutefois, Hydro-Québec a répondu qu'il n'était pas possible d'aménager un parc sur ce terrain en raison de la présence de lignes électriques. Cependant, considérant que, l'espace de jeu du Parc Cornélius

Krieghoff est inutilisé depuis plus de 10 ans; Considérant qu'il y a des restrictions sur le type d'équipements qui peut y être aménagé, étant donné la proximité des lignes à haute tension d'Hydro-Québec; Considérant qu'il n'y a aucun équipement sportif ou module récréatif dans ce secteur à plus d'un kilomètre; Il a été résolu:

- que soient déposées, au conseil de quartier, par la Ville de Québec, les recommandations d'Hydro-Québec concernant les restrictions et les possibilités d'aménagement d'équipements récréatifs au Parc Cornélius Krieghoff, d'ici septembre 2022
- que si le Parc Cornélius Krieghoff ne peut recevoir des modules de jeux pour la clientèle jeunesse, tel que demandé, par les résidents de ce secteur, d'y voir une autre vocation récréative, tel que l'aménagement de mobilier urbain et paysage
- que s'il y a impossibilité d'aménagement, de voir s'il y a un ou des terrains disponibles dans ce secteur, pour l'aménagement d'un parc récréatif pouvant accueillir des modules récréatifs tant pour la clientèle 0-5 ans que 5-12 ans.

***Résolutions en lien avec ce dossier: 22-CA-15***

***Statut au 31-12-2022: À suivre***

### **Centre d'interprétation Léopold-Beaulieu**

Considérant que des aménagements ont été prévus à l'accueil du Centre d'interprétation Léopold-Beaulieu pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux tables de l'aire de pique-nique; Considérant qu'actuellement la surface de cailloux au sol pour se rendre aux tables de pique-nique ne convient pas aux fauteuils roulants ou quadri-porteurs; il est résolu de demander à la Ville de Québec de mandater l'organisme ou le service responsable de l'entretien de cette aire de pique-nique de modifier la surface au sol pour faciliter l'accès de ce site pour les personnes à mobilité réduite pour l'été 2022.

***Résolutions en lien avec ce dossier: 2022-CA-16***

***Statut au 31-12-2022: devait être fait avant novembre 2022. À valider.***

### **Ajout d'un trottoir sur la Grande-Ligne**

Considérant que le quadrilatère Chemin de la Grande Ligne, rue Jacques-Bédard, Avenue Lac-Saint-Charles et rue Delage est utilisé de façon régulière par un nombre important de personnes qui pratiquent la marche à pied ou le jogging, et ce, depuis plusieurs années; Considérant que la portion de route entre le ruisseau des Valets et la rue Delage ne dispose d'aucun trottoir et que la bordure de chemin est étroite, ce qui rend cet espace non sécuritaire pour les piétons; Considérant que nous désirons augmenter la sécurité des piétons dans cette portion de la route; il est résolu de demander à la Ville de Québec de planifier, Pour l'année 2023, l'aménagement d'un nouveau trottoir dans la portion du ruisseau des Valets et de la rue Delage soit une distance approximative de 850 mètres. Ce projet a pour but d'encourager les saines habitudes de vie et l'activité physique.

Considérant la demande d'une résidente, de construire un trottoir afin d'assurer la sécurité des piétons en bordure ouest du chemin de la Grande-Ligne, entre les boîtes postales situées à l'intersection de la rue Delage et les résidences récemment construites au nord de cette intersection ; il est résolu unanimement, de recommander à la Ville de Québec de construire un trottoir sur ce tronçon et d'ajouter cette demande

---

à la résolution 2022-CA-17 concernant la construction d'un trottoir sur chemin de la Grande-Ligne entre le ruisseau Valet et la rue Delage.

**Résolutions en lien avec ce dossier: 2022-CA-17 et 2022-CA-31**

**Statut au 31-12-2022: En attente des travaux**

### **Trottoirs Avenue du Lac-St-Charles**

Considérant que les trottoirs situés sur l'Avenue du Lac-Saint-Charles entre la rue Delage et le Chemin de la Passe sont endommagés par endroit (fissures importantes et trottoirs inégaux); Considérant que cette situation peut provoquer des incidents et des blessures aux piétons qui y circulent; Il est résolu de demander à la Ville de Québec d'ajouter, dans sa planification budgétaire, des travaux de réfection ou de remplacement des trottoirs situés sur l'Avenue du Lac-Saint-Charles entre la rue Delage et le Chemin de la Passe. Également, les citoyens sont invités à communiquer toute plainte au numéro 311 de la Ville.

**Résolutions en lien avec ce dossier: 2022-CA-18**

**Statut au 31-12-2022: À suivre**

### **Modules de jeu pour enfants au parc Paul-Émile Beaulieu**

Considérant que la piscine extérieure située à côté du Centre Communautaire Paul-Émile Beaulieu sera détruite à l'automne 2022, que cet espace sera laissé vacant et deviendra disponible; Considérant qu'il y a un manque d'équipement récréatif (modules de jeux et/ou jeux d'eau) pour la population de jeunes en général et pour la clientèle du Programme Vacances Été au Parc Paul-Émile Beaulieu;

Considérant qu'il n'y a aucun module récréatif adapté actuellement pour la clientèle 0-5 ans dans le Parc Paul-Émile Beaulieu; il est résolu de demander à la Ville de Québec qu'un projet d'aménagement récréatif pour les jeunes de 0-5 ans et 5-12 ans soit soumis pour cet espace.

**Résolutions en lien avec ce dossier: 2022-CA-19**

**Statut au 31-12-2022: À valider**

### **Rehaussement du filet au Centre Paul-Émile Beaulieu**

Considérant qu'actuellement le filet de protection sur la ligne du 3ème but du terrain de balle # 1 n'est pas assez haut pour assurer une protection complète des utilisateurs du Parc Paul-Émile-Beaulieu et que des balles sortent de la surface de jeu; Considérant qu'il y a à proximité du terrain de balle des modules de jeux pour les jeunes; Considérant que des personnes ont reçu des balles provenant du terrain de balle; il est résolu de demander à la Ville de Québec que le filet de protection sur la ligne du 3ème but du terrain de balle # 1 du Parc Paul-Émile-Beaulieu soit rehaussé et remplacé. (Le filet actuel est trop bas).

**Résolutions en lien avec ce dossier: 2022-CA-20**

**Statut au 31-12-2022: À valider.**

**AUTRE**

**Fête de la ville de Québec**

Il est résolu unanimement, de signaler à la Ville de Québec l'intérêt du quartier Lac-Saint-Charles à participer à la Fête de la ville Québec pour 2023 et les années à venir. Monsieur Louis Lafond contactera également les responsables de la corporation des loisirs afin de vérifier leur position concernant cet événement.

***Résolutions en lien avec ce dossier: 2022-CA-35***

***Statut au 31-12-2022: À suivre***

---

## **FINANCEMENT**

Le conseil de quartier reçoit une subvention de fonctionnement jusqu'à concurrence de 1 500 \$ par année de la Ville de Québec. Chaque déboursé ou engagement fait l'objet d'une résolution.

En 2022, le conseil de quartier a reçu de la Ville de Québec une subvention de 500,00 \$ et a engagé des dépenses de fonctionnement de 329,59\$. L'actif net non affecté s'établissait à 1 227,84\$ au 31 décembre 2022.

L'annexe 1 donne l'état de la situation financière au 31 décembre 2022.

## **INVESTISSEMENT INSCRIT AU PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENT (PQI) 2020-2024**

Trois projets sont inscrits au PQI 2020-2024:

- Réfection de piscines parc Paul-Émile Beaulieu 2,7 M\$;
- Investissements en sécurité routière et construction de nouveaux trottoirs - 60,4 M\$;
- Le plan de protection de la prise d'eau du Lac Saint-Charles - 20,0 M\$.

Rappelons qu'un suivi sera à faire afin de connaître l'état de la situation, l'avancement des travaux et/ou l'ampleur des projets alloués.

Au cours de l'année 2022, M.Verret a informé le Conseil que le PQI est désormais un plan décennal. Celui-ci devrait être présenté au Conseil en 2023.

---

## CONCLUSION

En bref, les rencontres entre la Ville de Québec et les différents conseils de quartier sauront améliorer la collaboration de tous les intervenants qui aura pour effets d'augmenter le sentiment d'appartenance et de fierté au sein de la Ville de Québec et de tous les conseils de Quartier sur le territoire de la ville de Québec.

Le statut particulier de Lac-Saint-Charles au sein de la ville de Québec, lié au réservoir d'eau, à par le passé poser des contraintes, de l'immobilisme et des défis dont le conseil de quartier pourra être un acteur important dans la recherche de solutions innovantes. Nous devons continuer de revoir les manières de faire pour redonner au quartier son plein potentiel d'épanouissement. Un rattrapage est nécessaire et chaque année qui passe accentue l'urgence d'agir.

Les bénévoles ont fait preuve de rigueur et de disponibilité envers les citoyens. Malgré le nombre insuffisant d'administrateurs, et par le fait même la difficulté à tenir toutes les rencontres prévues au calendrier, nous sommes plus déterminés que jamais à représenter notre quartier, à faire bouger les choses et à démontrer l'impact que peut avoir notre organisation. Nous pouvons être fiers du travail accompli. C'est donc avec honnêteté, fierté et sans prétention, que nous vous avons représenté.

Merci de nous appuyer,

Claudya Tremblay  
Présidente-intérim

P.S. : N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou de vos commentaires à l'adresse suivante :

ConseilQuartier.Lac-Saint-Charles@ville.quebec.qc.ca

Vous pouvez également vous adresser à :

Sayana Khuon, conseillère en consultations publiques  
418 641-6411, poste 4179  
sayana.khuon@ville.quebec.qc.ca

**ANNEXE I — ÉTATS FINANCIERS**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Produits</b>		
Subvention de la Ville (fonctionnement)	500,00 \$	870,00 \$
Subvention de la Ville (initiatives)	0 \$	0 \$
Autres (Ristourne Desjardins)	0,81 \$	0,66 \$
<b>Total des produits</b>	<b>500,81 \$</b>	<b>870,66 \$</b>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement		
• Secrétariat de service	198,00 \$	649,00 \$
• Frais de rencontres	0 \$	0 \$
• Initiative	0 \$	0 \$
• Frais de gestion du compte	38,35 \$	35,40 \$
• Registre des entreprises	93,24 \$	0 \$
• Achat d'équipement	0 \$	0 \$
<b>Total des charges</b>	<b>329,59 \$</b>	<b>684,40 \$</b>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>171,22 \$</b>	<b>186,26 \$</b>
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>1 093,62 \$</b>	<b>904,41 \$</b>



<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>1 264,84 \$</b>	<b>1 090,67 \$</b>
<b>Affecté</b>	<b>37,00 \$</b>	<b>57,24 \$</b>
<b>Non affecté</b>	<b>1 227,84 \$</b>	<b>1 033,43 \$</b>

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

## ANNEXE II — TABLEAU DES RÉOLUTIONS

2022

NUMÉRO	DATE D'ADOPTION	RÉSOLUTION	SUIVI	ÉTAT
22-CA-48	2022-12-14	L'assemblée est levée à 9 h 30.		CLOS
22-CA-47	2022-12-14	<p><b><u>Démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier</u></b></p> <p>Considérant que dans cette démarche de révision, la Ville de Québec veut changer les dates de séances du conseil municipal qui se déroulent présentement le premier et le troisième mardi du mois; la Ville a inscrit dans les pistes d'action en relation avec l'administration municipale : « Favoriser une collaboration bidirectionnelle entre la ville et les conseils de quartier afin de permettre une plus grande synergie entre les interventions</p>		CLOS

		<p>d'aménagement de la Ville et les besoins exprimés par les citoyens et les citoyennes et les conseils de quartier...</p> <p><u>il est unanimement résolu que le conseil de quartier du Lac-Saint-Charles soit solidaire à ce projet pilote.</u></p>		
22-CA-46	2022-12-14	<p><b><u>Rapport annuel et états financiers 2022</u></b> <b><u>AGA 2023</u></b></p> <p>Il est unanimement résolu de nommer monsieur <b>Mario Demeule</b> comme <b>président d'élections</b>.</p> <p>Monsieur Demeule explique aux membres la démarche, comment les rapports : annuel et financier, doivent être présentés ainsi que leur adoption par le CA.</p>		CLOS

22-CA-45	2022-12-14	<p><b><u>Projet du Programme de mobilisation à la sécurité routière de la Ville de Québec : adoption d'une résolution pour la demande de subvention</u></b></p> <p>Il est unanimement résolu de procéder à une demande de subvention en soutien à la participation de l'arrondissement du Lac - Saint-Charles audit programme.</p>		<b>À SUIVRE</b>
22-CA-44	2022-12-14	<p><b>Maisons fleuries:</b> il est unanimement résolu de procéder à une demande de <b>subvention en soutien à la participation de l'arrondissement Lac-Saint-Charles audit événement.</b></p>		<b>À SUIVRE</b>
22-CA-43	2022-12-14	<p><u>Demande,faite le 2022-06-08</u> :la réponse reçue se lit comme suit : « Actuellement, il n'y a pas de projet au <b>Plan d'Investissement Quinquennal (PLQ) 2022-2025.</b> Nous allons étudier les différents sites proposés. » <u>La proposition,</u></p>		<b>À SUIVRE</b>

		Il est unanimement résolu d'assurer un suivi de la résolution (2022-CA-15).		
<b>22-CA-42</b>	<b>2022-12-14</b>	Il est unanimement résolu de demander à la ville de Québec de <b>s'enquérir de la position d'Hydro-Québec</b> quant à la réalisation ou non, de l'aménagement d'un parc dans le secteur de la rue Krieghoff. Le conseil requiert un avis explicite sur les possibilités d'y aménager des modules récréatifs ou une aire de détente .		<b>À SUIVRE</b>
<b>22-CA-41</b>	<b>2022-12-14</b>	Il est unanimement résolu d'approuver la nomination de mesdames Véronique Hunter et Marie- Reine Gauthier à titre de <b>mandataires pour la signature des effets bancaires.</b>		<b>CLOS</b>

<b>22-CA-40</b>	<b>2022-12-14</b>	il est unanimement résolu d'approuver la <b>majoration du tarif horaire</b> porté à vingt-cinq dollars (25.00\$) de la secrétaire de rédaction.		<b>Clos</b>
<b>22-CA-39</b>	<b>2022-12-14</b>	Il est unanimement résolu d'approuver le paiement des <b>honoraires de la secrétaire de rédaction</b> du (procès-verbal du 9 novembre 2022), au montant de cent-dix dollars (110.00\$).		<b>CLOS</b>
<b>22-CA-38</b>	<b>2022-12-14</b>	il est unanimement résolu d'approuver le <b>procès-verbal</b> de la rencontre du 14 décembre 2023 tel que proposé		<b>CLOS</b>
<b>22-CA-37</b>	<b>2022-12-14</b>	Il est résolu d'accepter l' <b>ordre du jour</b> tel que présenté.		<b>CLOS</b>
<b>22-CA-36</b>	<b>2022-11-09</b>	Levée de l'assemblée		<b>CLOS</b>

20-CA-18	2020-06-22	<p><b>Rue des Écoliers</b></p> <p>Il est résolu à l'unanimité, de demander à la Ville de Québec <b>d'installer une signalisation appropriée sur la rue des Écoliers</b> du quartier de Lac Saint-Charles à la suite de la nouvelle configuration.</p>	<p>Madame Claudya Tremblay rappelle le contenu de cette demande et mentionne que le conseil de quartier s'interroge sur les raisons de construire le trottoir en la bordure ouest de la rue, du côté des intersections avec les autres rues. Elle indique que le conseil de quartier souhaite que la Ville effectue une présentation à ce sujet lors d'une prochaine rencontre afin que les administrateurs soient informés concernant ce projet.</p>	À SUIVRE
<p>19-CA-40</p> <p>17-CA-07</p>	<p>2019-12-10</p> <p>2017-05-08</p>	<p><b>Excès de vitesse sur la rue Delage</b></p> <p><b>Vitesse sur la rue Delage</b> Recommander à la Ville de se pencher sur les problèmes de circulation sur la rue Delage et de mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation afin d'améliorer la sécurité des citoyens.</p>	<p><b>Un panneau d'arrêt obligatoire sera installé à l'intersection des rues Delage et des Couventines.</b></p>	À SUIVRE

19-CA-45	2019-12-10	<p><b>Embellissement du quartier:</b> Il est unanimement résolu de demander à la Ville de prévoir un <b>budget en horticulture</b> et en aménagement pour l'embellissement des entrées du quartier de Lac-Saint-Charles à l'été 2020 aux endroits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Un aménagement paysager comprenant des fleurs vivaces ainsi qu'un panneau de bienvenue au quartier de Lac-Saint-Charles à l'intersection de la rue Jacques-Bédard et du chemin de la Grande-Ligne ainsi qu'à l'intersection de l'avenue du Lac-Saint-Charles et Roussin;</li> <li>● Deux bacs à fleurs au sol ainsi qu'un panneau de bienvenue au quartier de Lac-Saint-Charles à l'intersection du boulevard de la Colline et de la rue des Merisiers ainsi qu'à l'intersection du chemin de la Grande-Ligne et de la rue</li> </ul>	<p>Dans l'objectif de tout mettre en œuvre avec les partenaires locaux soucieux d'assurer l'embellissement des joyaux du quartier, il est prévu d'inviter ces derniers à la rencontre mensuelle de février.</p> <p>Monsieur Pier-Yves Poulin souligne l'importance de rechercher une meilleure cohérence avec l'environnement naturel du quartier dans les stratégies et les projets à développer. Il souhaite également que le conseil travaille en collaboration avec le groupe <b>Agiro</b> et explore la mise en place de projets novateurs.</p>	<b>À SUIVRE</b>
----------	------------	---	--	-----------------



---

		<p>Delage;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Des jardinières de fleurs sur l'avenue du Lac-Saint-Charles entre la rue Jacques-Bédard et la rue Delage (les crochets pour supporter les jardinières sont déjà en place).</li></ul>		
--	--	---	--	--

22-CA-35	2022-11-09	<p><b>Fête de la ville Québec:</b> Il est résolu unanimement, de signaler à la Ville de Québec l'intérêt du quartier Lac-Saint-Charles à <b>participer à la Fête de la ville Québec pour 2023 et les années à venir.</b> Monsieur Louis Lafond contactera également les responsables de la corporation des loisirs afin de vérifier leur position concernant cet événement.</p>	<p><b>Réponse transmise le 25-11-2022:</b> Tout d'abord, la manifestation de cet intérêt est reçue avec enthousiasme. Merci. Le comité Animation urbaine, composé du Service des loisirs, du Service de la culture et du patrimoine, de ExpoCité, du Service du développement économique et des grands projets, sous la responsabilité du BGE, entamera dès la semaine prochaine ses travaux en vue de formaliser les orientations pour la Fête de la Ville 2023. Aussi, soyez assurés que votre intérêt sera considéré dans le déploiement à venir. Dès que la Ville sera en mesure de vous interpellier, elle prendra contact avec les représentants du conseil de quartier.</p>	<b>À SUIVRE</b>
----------	------------	---	--	-----------------

22-CA-34	2022-11-09	<p><b>Piste cyclable:</b>          Considérant le peu d'avancement dans ce dossier et que rien de significatif ne semble prévu;          Il est résolu unanimement, de recommander à la Ville de Québec d'évaluer les aménagements possibles afin de <b>relier le quartier de Lac-Saint-Charles aux grands axes du réseau cyclable</b> déjà en place dans le quartier Saint-Émile (Corridor des Cheminots) et celui de l'arrondissement de Charlesbourg. Ceci, dans le but de faciliter la pratique du vélo utilitaire et continuer à soutenir le développement des activités de loisir dans le quartier.</p>	<p><b>Réponse transmise le 24-11-2022 :</b>          Le réseau cyclable projeté est présentement en révision suite à un an et demi de consultation dans le cadre de la Vision de la mobilité active (VMA). La Vision sera rendue publique en 2023.          L'équipe est en réflexion quant à la présentation de la VMA aux conseils de quartier: aucune présentation ne sera faite par quartier, mais nous réfléchissons à le faire par arrondissement ou par la Table de concertation vélo.</p>	À SUIVRE
22-CA-33	2022-11-09	<p>Il est résolu unanimement, de nommer monsieur <b>Louis Lafond à titre de représentant du conseil de quartier à la Table des partenaires de Lac-Saint-Charles.</b></p>		CLOS
22-CA-32	2022-11-09	<p>Il est résolu unanimement, de demander à la Ville de Québec de présenter au conseil de quartier les <b>investissements prévus pour le</b></p>		À SUIVRE

		<b>territoire du quartier de Lac-Saint-Charles dans le prochain Plan d'Investissement Décennal 2023-2033 (PID).</b>		
<b>22-CA-31</b>	<b>2022-11-09</b>	<p><b>Construction d'un trottoir en bordure ouest du chemin de la Grande-Ligne, entre les boîtes postales situées à l'intersection de la rue Delage et les résidences récemment construites au nord de cette intersection.</b></p> <p>Il est résolu unanimement, de recommander à la Ville de Québec de <b>construire un trottoir</b> sur ce tronçon et d'ajouter cette demande à la résolution <b>2022-CA-17</b> concernant la construction d'un trottoir sur le chemin de la Grande-Ligne entre le ruisseau Valet et la rue Delage.</p>	<p><u>Réponse :transmise le 16-12-2022</u></p> <p>Le trottoir est en effet justifié, nous allons attendre des opportunités afin de procéder à sa construction. Il s'agit d'un projet majeur considérant l'absence de réseaux dans le secteur.</p>	<b>À SUIVRE</b>
<b>22-CA-30</b>	<b>2022-11-09</b>	il est résolu unanimement, d'approuver le <b>procès-verbal</b> de la rencontre du 8 juin 2022 tel que proposé.		<b>CLOS</b>

22-CA-29	2022-11-09	Il est résolu unanimement, d'entériner le versement des <b>honoraires</b> professionnels pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 8 juin 2022, au montant de cent-dix dollars (110.00\$).		CLOS
22-CA-28	2022-11-09	Il est résolu unanimement, de recommander au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, d'approuver le projet de modification à la <b>réglementation d'urbanisme R.C.A.6V.Q. 322</b> , mais de vérifier auprès des propriétaires des lots concernés par cette modification, dans les deux semaines qui suivent la tenue de la présente consultation publique, s'ils souhaitent que leur terrain soit retiré de cet amendement.		CLOS
22-CA-27	2022-11-09	de <b>coopter</b> madame Véronique Hunter au poste d'administratrice du conseil de quartier.		CLOS

22-CA-26	2022-11-09	Il est résolu unanimement, de nommer M. Pier-Yves Poulin au poste de <b>vice-président</b> .		CLOS
22-CA-25	2022-11-09	Il est résolu unanimement, de nommer Mme Claudya Tremblay au poste de <b>présidente</b> .		CLOS
22-CA-24	2022-11-09	Il est résolu unanimement, de nommer madame Diane Corriveau au poste de <b>secrétaire de soutien</b> et de fixer le tarif horaire à 22\$.		CLOS
22-CA-23	2022-11-09	il est résolu unanimement, d'accepter l' <b>ordre du jour</b> tel que modifié.		CLOS

<b>19-CA-22</b>	<b>2021-05-14</b>	<p>( SUIVI)  <b>Salle de quilles Centre Paul- Émile Beaulieu</b></p> <p>(SUIVI) 2022-11-09</p>	<p>M. Lafond demande s'il y a eu avancement du dossier de la salle de quilles du Centre Paul-Émile-Beaulieu. M. Anctil mentionne qu'une proposition a été déposée à la Ville par un groupe de gestionnaires et qu'une analyse est en cours.</p> <p><b>Suivi de M. Alain Anctil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des remerciements sont adressés à la Ville de Québec pour les travaux effectués.</li> <li>- <b>L'ouverture officielle aura lieu le 14 novembre.</b></li> <li>- Actuellement, la salle est offerte uniquement aux ligues, mais l'objectif est de la rendre accessible aux différentes clientèles comme les familles, les écoles et les entreprises.</li> </ul>	<b>CLOS</b>
<b>22-CA-22</b>	<b>2022-06-08</b>	<p>Il est résolu de fixer le <b>tarif horaire</b> de la secrétaire de rédaction à 22\$ jusqu'au 31 décembre 2022.</p>		<b>CLOS</b>
<b>22-CA-21</b>	<b>2022-06-08</b>	<p><b>Table de concertation vélo:</b>  Il est résolu de nommer M. Pier-Yves Poulin à titre de représentant du conseil de quartier de Lac Saint-Charles à la <b>Table de concertation vélo.</b></p>		<b>CLOS</b>

22-CA-20	2022-06-08	<p><b>Centre Paul Émile Beaulieu</b></p> <p>Considérant qu'actuellement le filet de protection sur la ligne du 3<sup>ème</sup> but du terrain de balle # 1 n'est pas assez haut pour assurer une protection complète des utilisateurs du Parc Paul-Émile-Beaulieu et que des balles sortent de la surface de jeu;</p> <p>Considérant qu'il y a à proximité du terrain de balle des modules de jeux pour les jeunes;</p> <p>Considérant que des personnes ont reçu des balles provenant du terrain de balle;</p> <p>Il est résolu de demander à la Ville de Québec que le <u>filet de protection sur la ligne du 3<sup>ème</sup> but du terrain de balle # 1 du Parc Paul-Émile-Beaulieu soit rehaussé et remplacé.</u> (Le filet actuel est trop bas).</p>	<p><u>Réponse transmise le 2022-06-30</u></p> <p>« Merci de votre suggestion. Des travaux de végétalisation des champs extérieurs ainsi que de rehaussement des poteaux filets sont prévus sur les terrains de baseball du parc Paul-Émile- Beaulieu. <u>L'horizon de réalisation était déjà prévu pour 2023.</u> Je me permets d'émettre que plusieurs intrants peuvent venir modifier les projections de travaux: enveloppe budgétaire finale adoptée, disponibilités des fournisseurs, capacité de réalisation, inflation, etc. »</p>	<p><b>À SUIVRE au printemps 2023</b></p>
----------	------------	--	--	--



22-CA-19	2022-06-08	<p><b>Centre Paul Émile Beaulieu</b></p> <p>-Il est résolu de demander à la Ville de Québec qu'un projet d'<b>aménagement récréatif pour les jeunes de 0-5 ans et 5-12 ans</b> soit soumis pour cet espace.</p>	<p>Réponse transmise le <b>2022-07-06</b></p> <p>« Le Plan d'Investissement Quinquennal (PIQ) 2022-2026 prévoit, suite à l'aménagement de la piscine et du terrain de soccer, l'aménagement d'un espace polyvalent incluant des aires de jeux. »</p>	<b>À SUIVRE</b>
22-CA-18	2022-06-08	<p>Il est résolu de demander à la Ville de Québec d'ajouter, dans sa planification budgétaire, des travaux de réfection ou de <b>remplacement des trottoirs situés sur l'avenue du Lac-Saint-Charles entre la rue Delage et le Chemin de la Passe.</b></p> <p><b>Suivi transmis le 28-11-2022 :</b> Lors de la rencontre du CQLSC du 9 novembre, un <b>citoyen mentionne que les principales fissures n'ont pas encore été colmatées.</b> Monsieur Mario Demeule indique qu'il effectuera une vérification afin de connaître l'état d'avancement des travaux.</p>	<p><b>Réponse de la ville transmise le 22-07-04</b></p> <p>« La section de trottoir a été inspectée et des <u>réparations ponctuelles sont planifiées d'ici la fin de l'année afin de colmater les principales fissures.</u> L'état général du trottoir ne permet pas de prioriser une réfection importante de celui-ci à court ou moyen terme. »</p> <p><b>Réponse de la ville transmise le 28-11-2022 :</b></p> <p>En raison de retard dans les opérations, le colmatage des principales fissures dans les trottoirs sera fait en pavage de manière temporaire pour l'hiver. Des travaux de réparations à l'aide de produits de ciment seront effectués en 2023.</p>	<b>À SUIVRE</b> <b>à relancer en avril ou mai 2023</b>

22-CA-17	2022-06-08	<p>Il est résolu de demander à la Ville de Québec de planifier, pour l'année 2023, l'aménagement d'un nouveau trottoir dans la portion <b>du ruisseau des Valets et de la rue Delage</b> soit une distance approximative de 850 mètres. Ce projet a pour but d'encourager les saines habitudes de vie et l'activité physique.</p>	<p><u>Réponse de la ville transmise le 22-07-27</u></p> <p>L'analyse préliminaire démontre qu'il pourrait être opportun d'aménager un trottoir à l'endroit visé par votre demande.</p> <p>Cependant, comme il y a absence d'un réseau de drainage pluvial (système de captation des eaux de surface avec des puisards) dans ce secteur, il nous est impossible de le construire présentement. Notre équipe demandera qu'il soit intégré aux travaux de l'ingénierie lorsqu'un projet d'ajout d'un réseau pluvial sera programmé, en conformité avec la disponibilité budgétaire et la priorisation des projets.</p> <p>Nous demeurons à l'affût de toute occasion permettant d'aménager de nouveaux trottoirs dans ce secteur. Nous vous assurons que les citoyens et commerçants visés par les travaux de construction de trottoir seront informés de tous les projets annuels ainsi que leurs impacts, le cas échéant.</p>	<b>À SUIVRE</b>
----------	------------	---	--	-----------------

22-CA-16	2022-06-08	<p><b>Centre d'interprétation Léopold-Beaulieu :</b></p> <p>Il est résolu de demander à la Ville de Québec de mandater l'organisme ou le service responsable de <b>l'entretien de cette aire de pique nique de modifier la surface au sol</b> pour faciliter l'accès de ce site pour les personnes à mobilité réduite pour l'été 2022.</p>	<p><u>Réponse de la ville transmise le 22-08-16</u></p> <p>« Les travaux vont pouvoir se faire d'ici la mi-novembre.</p> <p>Les Chantiers urbains vont retirer le concassé et mettre de la poussière de pierre comme c'est le cas pour le sentier.</p> <p>Comme il s'agit d'un centre écologique en bordure du lac Saint-Charles (la prise d'eau potable de la Ville) il serait inapproprié de mettre du béton et d'occasionner du ruissellement vers le lac.</p>	À SUIVRE
22-CA-15	2022-06-08	<p>Il est résolu : que soient déposées, au conseil de quartier, par la Ville de Québec, les <b>recommandations d'Hydro-Québec concernant les restrictions et les possibilités d'aménagement d'équipements récréatifs au Parc Cornélius Krieghoff, d'ici septembre 2022;</b></p> <p>→ que si le Parc Cornélius Krieghoff ne peut recevoir deS modules de jeux pour la clientèle jeunesse, tel que demandé, par les résidents de ce secteur, d'y voir une autre vocation récréative, tel que l'aménagement de mobilier urbain et paysager;</p>	<p><u>Réponse de la ville transmise le 22-07-08</u></p> <p>« Actuellement il n'y a pas de projet au Plan d'Investissement Quinquennal (PIQ) 2022-2026.</p> <p>Nous allons analyser les différents sites proposés »</p>	À SUIVRE

		→ que s'il y a impossibilité d'aménagement, de voir s'il y a un ou des terrains disponibles dans ce secteur, pour l'aménagement d'un parc récréatif pouvant accueillir des modules récréatifs tant pour la clientèle 0-5 ans que 5-12 ans.		
22-CA-14	2022-06-08	<p><b>Concernant l'utilisation des abords du lac Saint-Charles:</b> Il est résolu de demander à la Ville de Québec : D'accroître une <b>présence policière</b> dans le secteur en question et que des contraventions soient émises aux contrevenants;</p> <p><u>Concernant la portion du belvédère du sentier linéaire de la rue Delage;</u> → Que l'équipe d'entretien des parcs de la Ville de Québec effectue des réparations à la clôture.</p>	<p><u>Réponse de la ville transmise le 12 juillet 2022</u></p> <p>Après avoir informé le Service de la police de la Ville de Québec le 30 juin 2022, ce dernier a transmis l'information à ses différentes équipes pour réaliser une planification des tâches et des effectifs afin d'assurer une présence policière et d'agir en conséquence.</p> <p><u>-nous désirons vous informer que la clôture a été réparée le 8 juillet dernier.</u></p>	CLOS

22-CA-13	2022-06-08	Il est résolu d'approuver le <b>procès-verbal</b> de la rencontre du 12 avril 2022 tel que proposé.		CLOS
22-CA-12	2022-06-08	d'approuver le <b>procès-verbal</b> de la rencontre du 14 septembre 2021 tel que proposé.		CLOS
22-CA-11	2022-06-08	Il est résolu d'autoriser le paiement des droits annuels d'immatriculation 2021 et 2022 au <b>Registraire des entreprises</b> , incluant les frais de mise à jour de la déclaration 2021, pour un montant total de 93,60 \$.		CLOS
22-CA-10	2022-06-08	Il est résolu d'entériner le versement des <b>honoraires</b> professionnels à Mme Andrée Gaumond au montant de 88 \$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2021.		CLOS
22-CA-09	2022-06-08	Il est résolu d'approuver le <b>calendrier</b> 2022-2023 des rencontres du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles.		CLOS

22-CA-08	2022-06-08	Il est résolu de nommer M. Alain Anctil agir à titre de <b>trésorier</b> du conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles.		CLOS
22-CA-07	2022-06-08	Il est résolu de nommer Mme Marie-Reine Gauthier pour agir à titre de <b>secrétaire</b> du conseil d'administration du conseil de quartier de Lac Saint-Charles.		CLOS
22-CA-06	2022-06-08	il est résolu de nommer Mme Claudya Tremblay pour agir à titre de <b>vice-présidente</b> du conseil d'administration du conseil de quartier de Lac Saint-Charles.		CLOS
22-CA-05	2022-06-08	Il est résolu de nommer M. Sylvain Vézina pour agir à titre de président du conseil d'administration du conseil de quartier de Lac Saint-Charles.		CLOS
22-CA-04	2022-04-12	Il est décidé unanimement de procéder à la levée de l'assemblée.		CLOS
22-CA-03	2022-04-12	Il est résolu unanimement d'octroyer la somme de 88 \$ à Julie Godin pour la séance de ce jour.		CLOS
22-CA-02	2022-04-12	Il est unanimement résolu de nommer M. Sylvain Vézina à titre de président d'assemblée.		CLOS

---

<b>22-CA-01</b>	<b>2022-04-12</b>	Il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.		<b>CLOS</b>
-----------------	-------------------	---	--	-------------